

Réf: Dossier 258888

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER DOUBLE »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON, GESCO PAYS-BAS 3ème
EXTENSION, Lot 1783, Ilot 204

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 11 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DOUBLE »

Objet : GARAGE AUTOMOBILE; MAINTENANCE INDUSTRIELLE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON, GESCO PAYS-BAS 3ème
EXTENSION, Lot 1783, Ilot 204

Dirigeant(s) M SAORE YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11572 du 19/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75030/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

